



## *Politiques relatives aux camps d'ÉTÉ 2023*

**Santé et sécurité** : Un enfant peut être retiré du programme pour tout motif grave de comportement inapproprié ou autre pouvant affecter la santé ou la sécurité de celui-ci et/ou d'autrui.

**Vêtements appropriés** : Votre enfant doit avoir une tenue sportive. Le port de jupe/robe est déconseillé, top sport et espadrilles propres d'intérieur.

**Bijoux** : Aucun bijou ne doit être porté par les enfants puisque les boucles d'oreilles, chaînes, montres ou autres accessoires mode, sont susceptibles de constituer un risque pour la sécurité de la pratique de la gymnastique, du tumbling ou du cheerleading.

**Cheveux longs**: Si votre enfant a les cheveux longs, veuillez les attachés pour la sécurité de la pratique de la gymnastique, du tumbling ou du cheerleading

**Présence des parents et ponctualité** : vous devez respecter l'horaire du camp de jour autant au début (9h00) qu'à la fin de la journée (16h00). Vous devez avertir le camp de jour si vous devez reconduire votre enfant après 9h ou venir le chercher avant 16h. Il est possible que son groupe se trouve à l'extérieur du camp. Comme l'espace de l'accueil est utilisé par le camp, noter qu'il n'y a aucun endroit réservé pour les spectateurs.

**Pénalité pour retards** : Le parent qui n'est pas présent lors de la fin du service de garde (18h00) pour la prise en charge de son enfant pourrait se voir imposer des frais de 5\$ par tranche de 10 minutes.

**Perte ou destruction d'objets personnels** : Laval Excellence n'assume aucune responsabilité pour les objets personnels de votre enfant qui pourraient être endommagés, perdus ou volés à l'intérieur et à l'extérieur du centre.

**Premiers soins en cas d'accident** : Vous autorisez le personnel de Laval Excellence à donner les premiers soins à votre enfant en cas de blessure ou de malaise et, en cas d'urgence, à prendre les dispositions nécessaires pour le transport en ambulance. Dans une telle situation, les frais engagés seront à la charge du parent.

**Situations de force majeure** : Laval Excellence ne peut garantir la disponibilité ou l'accessibilité à ses installations lors de situations de force majeure qui sont hors de son contrôle telles que panne de courant, fuite de gaz, etc. Dans de telles circonstances, Laval Excellence prend les moyens à sa disposition pour en informer sa clientèle (courriel via la plateforme Amilia, site Internet, répondeur téléphonique, Facebook).

**Remboursement en cas d'annulation** : TOUTE annulation faite avant le 19 juin 2023 encourra un frais administratif de 15\$ par semaine annulée. À partir du lundi 19 juin 2023, toutes les demandes d'annulation sont sujettes à une pénalité de 10% si elles sont faites par courriel au plus tard le mercredi précédant la semaine à annuler. Aucun crédit ou remboursement ne sera accepté au delà de ce délai. Dans tous les cas, les frais d'affiliation CAMP D'ÉTÉ ne sont pas remboursables.

**Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (certificat médical à l'appui)** : Laval Excellence remboursera la totalité des frais (moins les frais administratifs de 15\$ par semaine) pour les services non reçus à partir du moment où Laval excellence est informé de la situation. Il est de la responsabilité du parent de nous en informer dans les meilleurs délais. Dans le cas où un enfant serait absent une semaine et qu'il nous est soumis que plus tard la situation médicale, aucun remboursement ne sera octroyé. Toute demande de remboursement, incluant les preuves médicales, doit être envoyée à l'adresse courriel suivante : [info@lavalexcellence.ca](mailto:info@lavalexcellence.ca).